



Production canadienne de pommes de terre

Janvier 2005

Statistique Canada
Division de l'agriculture

Vol. 2, n° 3

Le présent bulletin contient :

Les deuxièmes estimations de la superficie ensemencée, du rendement et de la production totale pour la récolte de pommes de terre de 2004.

Faits saillants

En raison de révisions effectuées auprès de deux provinces, des révisions mineures ont été effectuées à l'estimation de pommes de terre pour 2004. La superficie au Québec a augmenté de 700 acres (300 hectares) tandis que celle en Alberta a diminué de 1 000 acres (400 hectares) pour établir la superficie ensemencée en pommes de terre à 432 700 acres (175 300 hectares).

Ces changements ont effectivement réduit la production canadienne moins de 0,1%. La production canadienne en 2004 s'établit maintenant à 113 997 000 quintaux (5 170 900 tonnes métriques).

Horaire de diffusion

Cette publication est maintenant disponible gratuitement au réseau Internet au www.statcan.ca. Les dates de diffusion sont comme suit:

le 15 juillet 2005
le 18 novembre 2005
le 13 janvier 2006

Le bulletin de la production canadienne de pommes de terre est diffusé trois fois par année en janvier, en juillet et en novembre.

Concepts et définitions

Superficie ensemencée

La superficie ensemencée fait référence à la superficie ensemencée au printemps de l'année de référence.

Les estimations provisoires de la superficie de pommes de terre pour l'année courante sont diffusées à la mi-juillet. Celles-ci se fondent sur des données recueillies soit à partir d'enquêtes-échantillon, soit à partir de consultations auprès de spécialistes provinciaux.

Québec, Ontario et Alberta- Les estimations provisoires de la superficie sont établies en consultation avec les spécialistes provinciaux.

Île-du-Prince-Édouard et Nouveau-Brunswick - Les estimations sont établies à partir de l'Enquête de la superficie et du rendement de pommes de terre menée par téléphone. Celle-ci est une enquête



probabiliste effectuée en juin pour la superficieensemencée et en octobre pour la superficie récoltée et la production.

Terre-Neuve-et-Labrador, Nouvelle-Écosse, Manitoba, Saskatchewan et Colombie-Britannique – Les estimations sont produites à partir de l'Enquête de fruits et légumes du printemps, l'Enquête des superficiesensemencées au mois de juin et l'Enquête agricole des provinces de l'Atlantique du juin, ainsi qu'en consultation avec les spécialistes provinciaux.

Pour la diffusion de novembre, des révisions aux superficies précédentes peuvent être effectuées et l'estimation finale de la superficie de l'année en cours est produite:

Île-du-Prince-Édouard et Nouveau-Brunswick - La superficie de l'année précédente peut être révisée à partir des données d'écoulement d'Agriculture et agro-alimentaire Canada si elles indiquent une production qui diffère significativement. La superficieensemencée pour l'année courante peut être révisée pour refléter l'ajustement de la superficie de l'année précédente. L'Enquête de la superficie et du rendement de pommes de terre affirme la superficieensemencée.

Québec, Ontario et Alberta - La superficieensemencée est établie dans le cadre du programme d'enquêtes de chacune des provinces.

Terre-Neuve-et-Labrador, Nouvelle-Écosse, Manitoba, Saskatchewan et Colombie-Britannique- L'Enquête sur le rendement des pommes de terre demande une confirmation de la superficieensemencée.

Superficie récoltée

Il s'agit d'une nouvelle série incorporée en 1985 pour toutes les provinces sauf le Québec et l'Ontario, calculée en soustrayant de la superficieensemencée, la superficie qui ne fut pas récoltée. Cette série est disponible au Québec et en Ontario commençant en 1993. Une révision à la superficieensemencée résulte automatiquement en une révision à la superficie récoltée si la superficie perdue ne varie pas. Cette série indique la superficie perdue pour raison de mauvaises conditions de récolte, de superficie abandonnée ou de maladie. Avant 1985 et au Québec et en Ontario avant 1993, la superficie perdue est calculée avec une production de zéro et incluse dans le total de la production.

Pour l'année courante, la superficie récoltée est diffusée en novembre ainsi que les révisions pour l'année précédente, s'il y a lieu.

Terre-Neuve-et-Labrador, Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard, Nouveau-Brunswick, Manitoba, Saskatchewan et Colombie-Britannique - L'Enquête sur le rendement de pommes de terre combinée avec des données obtenues de l'Assurance-récolte détermine la superficie perdue.

Québec, Ontario et Alberta - La superficie perdue est établie dans le cadre du programme d'enquêtes de chacune des provinces

Rendement

Le rendement est une mesure de la production de chaque unité de superficie récoltée fondée sur le volume de production incluant les pommes de terre perdues mais excluant le produit abandonné dans le champ.

Le rendement courant et le rendement précédent révisé sont diffusés en novembre dans le Bulletin de la production canadienne de pommes de terre.

Les sources de données par province sont les suivantes :

Terre-Neuve-et-Labrador, Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard, Nouveau-Brunswick, Manitoba, Saskatchewan et Colombie-Britannique - Les estimations sont dérivées des résultats de l'Enquête sur le rendement des pommes de terre. Les appels sont effectués en octobre et tôt en novembre de l'année courante.

Québec, Ontario et Alberta - Le rendement est établi dans le cadre du programme d'enquêtes de chacune des provinces.

Le rendement peut être révisé en janvier. Des résultats tardifs des enquêtes des ministères provinciaux ou bien des données administratives peuvent indiquer qu'une révision est nécessaire. Ordinairement, aucune révision serait effectuée à cette production en juillet.

Production totale

La production totale, le produit de la superficie récoltée fois le rendement moyen, est le volume de pommes de terre récolté hors des champs incluant les pertes mais excluant le produit abandonné dans le champ.

L'estimation de la production est diffusée en novembre de l'année courante. Les révisions pour l'année précédente, s'il y a lieu, résultent de nouvelles connaissances ou bien des données d'écoulement. Celles-ci peuvent être effectuées en janvier ou bien en novembre suivant. (Voir les concepts pour le rendement).

Production vendue, consommée, semée ou donnée aux animaux

Cette série, établie en 1982, mesure le volume de pommes de terre vendu et inclut les pommes de terre consommées sur les fermes et la semence pour l'année suivante. À partir de 1986 celle-ci inclut les pommes de terre qui servent de provende. Si des pommes de terre sont détruites dans le cadre d'un programme de réaffectation des excédents et que les producteurs sont compensés en argent, celles-ci sont incluses ici. Débutant en 1999, toutes les pommes de terre expédiées pour la transformation sont comprises dans la quantité vendue, consommée, semée ou nourrie aux animaux. Aucune perte n'est déduite de ces quantités. Ces chiffres sont diffusés en novembre pour l'année-récolte précédente.

Terre-Neuve-et-Labrador - Celle-ci est établie à 90% de la production récoltée.

Île-du-Prince-Édouard et Nouveau-Brunswick - Le personnel de la division de l'inspection des légumes d'Agriculture et agro-alimentaire Canada prépare une estimation mensuelle de la production commercialisée et perdue.

Nouvelle-Écosse, Ontario, Manitoba, Saskatchewan, Alberta et Colombie-Britannique - Le volume est déterminé en consultation avec les spécialistes provinciaux et les agences de mise en marché.

Québec - Celle-ci est établie dans le cadre du programme d'enquêtes de chacune des provinces.

Prix moyen

Le prix moyen pour les pommes de terre, est le prix de transaction, soit le prix net de toutes déductions faites avant que le producteur soit payé. Si une portion de la récolte est utilisée mais que le producteur n'est pas compensé pour cette portion, le prix est compris dans le prix moyen à une valeur nulle. Le prix moyen est diffusé en novembre pour l'année-récolte précédente.

Terre-Neuve-et-Labrador et Nouvelle-Écosse - Les prix sont établis en consultation avec les spécialistes provinciaux et à partir de l'Enquête d'automne sur les fruits et légumes.

Île-du-Prince-Édouard, Nouveau-Brunswick, Québec, Ontario, Manitoba, Saskatchewan, Alberta, et Colombie-Britannique - Statistique Canada effectue une enquête mensuelle sur les prix des pommes de terre, reçus par les producteurs. Ces prix sont multipliés par les pourcentages mensuels pour chaque classification pour créer un prix annuel pondéré.

Valeur à la ferme

La valeur à la ferme est le produit de la production vendue, consommée, semée ou donnée aux animaux fois le prix moyen à la ferme. (Voir les sections traitant de la production vendue, consommée et semée et du prix moyen). La valeur à la ferme est diffusée en novembre pour l'année-récolte précédente.

Méthodologie et qualité des données

Enquête sur la superficie et le rendement des pommes de terre

Base de sondage et échantillonnage

La population cible représente toutes les exploitations de pommes de terre à Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, au Nouveau-Brunswick, au Manitoba, en Saskatchewan et en Colombie-Britannique, sauf les fermes d'établissements institutionnels et les réserves indiennes.

Le Recensement de l'agriculture fournit une liste des fermes et de leurs superficies en pommes de terre. Cette liste est révisée chaque année à partir de sources variées. La base de sondage de type liste est stratifiée en fonction de la superficie en pommes de terre au recensement et des limites géographiques provinciales.

Un échantillon d'environ 689 exploitations (49 en Terre-Neuve-et-Labrador, 25 en Nouvelle-Écosse, 258 à l'Île-du-Prince-Édouard, 136 au Nouveau-Brunswick, 132 au Manitoba, 59 en Saskatchewan et 34 en Colombie-Britannique) est tiré de la liste correspondant à l'Enquête sur la superficie et le rendement des pommes de terre.

La section sur le rendement est effectuée en octobre pour affirmer la superficie ensemencée et pour demander la superficie récoltée et la production. Une exploitation qui n'avait aucune superficie de pommes de terre en juin n'est pas rappelée.

Collecte des données

La collecte des données sur la superficie ensemencée en pommes de terre a eu lieu par téléphone du 21 juin au 28 juin 2004 et pour le rendement entre le 18 octobre et le 1^{er} novembre 2004.

À la fin de la période de collecte environ 85% des questionnaires ont été complétés. Le taux de refus est à 5,0 %. L'écart entre le taux d'achèvement et le taux de refus peut s'expliquer par les cas de non contact et de non-réponse. Les facteurs de pondération initiaux sont ajustés par un processus appelé ajustement des facteurs d'extension dans les cas de non-réponse. Aucune imputation n'est effectuée pour les données manquantes.

Estimation

Les données recueillies à partir de l'Enquête sur la superficie et le rendement des pommes de terre sont pondérées pour produire des indicateurs de niveau qui sont représentatifs de la population. Ces indicateurs de niveau sont alors soumis à un processus de validation basé sur une analyse faite par des spécialistes et sur la consultation auprès de spécialistes provinciaux avant qu'une estimation finale ne soit déterminée.

Erreurs d'échantillonnage et erreurs non liées à l'échantillonnage

Les statistiques contenues dans cette publication sont basées sur un échantillon d'exploitations agricoles choisies au hasard et, comme telles, sont sujettes à des erreurs d'échantillonnage et à des erreurs non liées à l'échantillonnage. La qualité globale des estimations dépend ainsi de l'effet combiné de ces deux types d'erreurs.

Les erreurs d'échantillonnage existent parce que les estimations sont établies à partir des données d'un échantillon et non à partir de la population totale. Ces erreurs dépendent de facteurs tels que la taille de l'échantillon, le plan d'échantillonnage et la méthode d'estimation.

Les erreurs non liées à l'échantillonnage sont des erreurs qui surviennent au cours de la réalisation de l'enquête pour différentes raisons, soit des erreurs de couverture d'étendue, d'interprétation des questions, de fausses données de la part des répondants, des erreurs d'inscription ou de traitement des données.

Qualité des données

L'erreur d'échantillonnage peut être calculée à partir de l'échantillon même en utilisant une mesure statistique appelée coefficient de variation (CV). Pour un échantillonnage répété, les chances sont de

95% que l'écart entre les estimations de l'échantillon et les estimations qui auraient dû être obtenues d'un dénombrement de toutes les exploitations agricoles de pommes de terre représente moins que le double du coefficient de variation. Cet ensemble de valeurs correspond à l'intervalle de confiance. Bien que les estimations publiées puissent ne pas correspondre exactement aux indicateurs de niveau (en raison du processus de validation et de consultation), elles demeurent toutefois à l'intérieur de l'intervalle de confiance de l'indicateur de niveau de l'enquête.

Pour les estimations de la superficie de 2004, les CV pour l'Enquête sur la superficie et le rendement des pommes de terre varient entre 2,8 % et 22,4 %.

Pour les estimations du rendement de 2004, les CV varient entre 0,7 % et 9,9 %.

Enquête sur les prix des produits agricoles

Base de sondage et échantillonnage

La population cible pour l'Île-du-Prince-Édouard, le Nouveau-Brunswick, l'Ontario, le Québec, le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique représente toutes les exploitations agricoles dans ces provinces qui cultivent des pommes de terre. Le Recensement de l'agriculture fournit une liste de ces fermes qui est révisée à partir de sources variées. La base de sondage de type liste est stratifiée en fonction de la superficie en pommes de terre, établie au Recensement de 1996. Un échantillon d'à peu près 500 exploitations est tiré de la liste. Une rotation est effectuée si nécessaire.

Collecte des données

La collecte des données a lieu par téléphone cinq jours ouvrables suivant le 15 de chaque mois avec comme date de référence, le 15. Le taux de refus d'habitude est moins que 5%. Aucune imputation n'est effectuée. Suivant la saisie des données, les données éloignées sont vérifiées et enlevées si nécessaire de l'échantillon. La moyenne arithmétique des données restantes est effectuée.

Enquête d'automne sur les fruits et légumes

Base de sondage et échantillonnage

Terre-Neuve-et-Labrador et Nouvelle-Écosse - La collecte de données pour cette nouvelle enquête nationale est effectuée auprès d'environ 1000 producteurs de fruits ou légumes à Terre-Neuve-et-Labrador et en Nouvelle-Écosse.

La population cible représente toutes les exploitations agricoles pour Terre-Neuve-et-Labrador et la Nouvelle-Écosse. Le Recensement de l'agriculture fournit une liste des exploitations révisée à partir de sources variées.

Collecte des données

La collecte des données a lieu en novembre. Aucune imputation n'est effectuée. Les données éloignées sont enlevées de l'échantillon. On s'attend à un taux de réponse assez élevé.

Méthodes de révision

Les estimations de la superficie, du rendement, de la production, des prix et des valeurs sont révisées au besoin si on obtient plus de renseignements. La politique consiste à revoir les estimations dans les cas suivants:

- l'analyse des quantités dont on dispose à la fin de la campagne agricole indique une sous-estimation ou une sur-estimation de la production; ou
- les données du Recensement de l'agriculture permettent d'établir un nouveau repère pour la superficie.
- une source administrative indiquerait des erreurs dans les résultats des enquêtes.

Les tableaux ci-dessous contiennent quelques statistiques qui indiquent l'amplitude et la direction des révisions des estimations de la superficie ensemencée et la production totale de pommes de terre, des estimations provisoires aux estimations finales (suivant les révisions intercensitaires). L'amplitude est

mesurée par la variation moyenne en pourcentage entre les estimations provisoires et les estimations finales. La direction des révisions est indiquée par le nombre d'années où les estimations provisoires sont supérieures ou inférieures aux estimations finales révisées.

Les données révèlent que les estimations provisoires de la superficie ensemencée ont été révisées 10 ans de 10 par une amplitude moyenne de 1,22 % au niveau national.

Amplitude et direction des révisions des estimations de la superficie canadienne ensemencée en pommes de terre, 1994-2003		
Variation moyenne en %	Nombre d'années où la superficie ensemencée a été révisée	
	À la hausse	À la baisse
1,22	10	0

Les données révèlent que les estimations provisoires de la production récoltée sont habituellement révisées par une moyenne de 2,94 %. La révision fut à la hausse pour 8 des 10 dernières années.

Amplitude et direction des révisions des estimations de la production canadienne récoltée de pommes de terre, 1993-2003		
Variation moyenne en %	Nombre d'années où la production récoltée a été révisée	
	À la hausse	À la baisse
2,94	8	2

Facteurs de conversion

On a utilisé les taux suivants pour convertir les unités impériales en unités métriques:

Superficie: 1 acre = 0,4047 hectare

Production: 1 quintal = 0,04536 tonne métrique

Pour passer des unités impériales aux unités métriques, les superficies en acres des provinces sont d'abord converties, puis elles sont ensuite additionnées pour obtenir la superficie totale en hectares pour l'ensemble du Canada. La superficie totale en acres convertie peut ne pas correspondre exactement à la superficie totale en hectares.

La même méthode sert pour déterminer la production. Les quintaux pour chaque province sont convertis en tonnes métriques qui sont ensuite additionnées pour obtenir la production totale canadienne.

Pour l'ensemble du Canada, le rendement au niveau national est le résultat de la production totale en tonnes divisée par les hectares canadiens. Le rendement en quintaux/acre peut ne pas correspondre exactement au rendement en tonnes/hectare.

Pour l'ensemble du Canada, le prix moyen à la ferme, en dollars par tonne, correspond à la valeur à la ferme divisée par la production commercialisée en tonnes. Le prix en dollars par quintal peut ne pas correspondre exactement au prix en dollars par tonne.

Confidentialité des données

La confidentialité des données est assujettie à la Loi sur la statistique qui interdit la divulgation de données individuelles et agrégées quand des particuliers ou des entreprises pourraient être identifiés.

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois, et ce, dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1 800 263-1136.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada.

© Ministre de l'Industrie, 2005.

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

This publication is available in English (Catalogue no. 22-008-XIE).

Comment obtenir d'autres renseignements

Veuillez communiquer avec les Services à la clientèle, Division de l'agriculture, Statistique Canada au 1 800-465-1991 ou par courriel à : agriculture@statcan.ca.

Vous pouvez également visiter notre site sur le Web : <http://www.statcan.ca>.

Un service d'appel interurbain sans frais est offert à tous les utilisateurs qui habitent à l'extérieur des zones de communication locale des centres de consultation régionaux.

Demandes de renseignements (Canada et États-Unis)	1 800 263 1136
Appareils de télécommunications pour les malentendants	1 800 363 7629
Pour commander seulement (Canada et États-Unis)	1 800 267 6677
Commandes par télécopieur (Canada et États-Unis)	1 877 287 4369
Renseignements par courriel	infostats@statcan.ca

Cette publication a été rédigée sous la direction de:
Mark Elward, chef, Section du bétail, Ottawa
Barb McLaughlin, Truro, Nouvelle-Écosse
Bernadette Alain, Truro, Nouvelle-Écosse

	Superficie ensemencée	Superficie récoltée	Rendement	Production totale	Production vendue, consommée, semée ou donnée aux animaux	Prix moyen à la ferme	Valeur à la ferme
	acres	acres	quintaux/ acre	quintaux	quintaux	dollars / quintaux	milliers de dollars
2001							
Canada	418,700	411,800	225.9	93,045,000	91,044,000	10.55	960,642
Terre-Neuve-et-Labrador	600	600	160.0	96,000	88,000	15.85	1,395
Île-du-Prince-Édouard	107,000	107,000	172.0	18,404,000	18,306,000	10.52	192,510
Nouvelle-Écosse	5,200	5,200	150.0	780,000	733,000	9.67	7,085
Nouveau-Brunswick	58,400	57,400	250.0	14,350,000	14,083,000	10.86	152,967
Québec	46,700	46,000	229.8	10,569,000	10,386,000	11.64	120,938
Ontario	43,600	42,800	185.0	7,918,000	7,518,000	11.95	89,842
Manitoba	77,600	74,600	234.0	17,456,000	17,178,000	8.35	143,463
Saskatchewan	12,600	12,300	245.0	3,014,000	2,826,000	18.47	52,195
Alberta	58,300	57,300	315.0	18,050,000	17,645,000	8.70	153,435
Colombie-Britannique	8,700	8,600	280.0	2,408,000	2,281,000	20.52	46,812
2002							
Canada	437,600	422,300	245.6	103,731,000	101,305,000	9.65	978,030
Terre-Neuve-et-Labrador	700	700	164.3	115,000	107,000	18.13	1,940
Île-du-Prince-Édouard	109,000	107,500	280.0	30,100,000	29,794,000	7.71	229,825
Nouvelle-Écosse	5,500	5,500	220.0	1,210,000	1,150,000	10.14	11,656
Nouveau-Brunswick	58,000	58,000	260.0	15,080,000	14,621,000	8.09	118,321
Québec	48,900	47,900	210.3	10,072,000	9,732,000	10.72	104,361
Ontario	43,700	41,700	167.0	6,964,000	6,589,000	13.93	91,778
Manitoba	88,000	84,000	220.0	18,480,000	18,270,000	8.16	149,157
Saskatchewan	13,000	12,500	285.0	3,563,000	3,310,000	17.79	58,899
Alberta	62,000	55,800	280.0	15,624,000	15,328,000	9.70	148,638
Colombie-Britannique	8,800	8,700	290.0	2,523,000	2,404,000	26.40	63,455
2003							
Canada	457,500	447,000	260.5	116,458,000	110,427,000	7.99	882,634
Terre-Neuve-et-Labrador	700	700	214.3	150,000	139,000	16.40	2,280
Île-du-Prince-Édouard	106,000	105,500	265.0	27,958,000	27,661,000	5.87	162,248
Nouvelle-Écosse	5,300	5,200	215.0	1,118,000	1,060,000	9.23	9,785
Nouveau-Brunswick	59,000	58,500	255.0	14,918,000	14,312,000	6.37	91,198
Québec	49,900	48,900	237.7	11,625,000	11,085,000	7.84	86,901
Ontario	44,900	43,900	205.0	9,000,000	8,010,000	11.01	88,194
Manitoba	103,000	101,500	245.0	24,868,000	21,955,000	7.44	163,384
Saskatchewan	13,500	13,000	315.0	4,095,000	3,925,000	15.35	60,255
Alberta	66,000	61,000	330.0	20,130,000	19,807,000	8.54	169,192
Colombie-Britannique	9,200	8,800	295.0	2,596,000	2,473,000	19.89	49,197
2004							
Canada	432,700	421,400	270.5	113,997,000
Terre-Neuve-et-Labrador	700	600	190.0	114,000
Île-du-Prince-Édouard	106,000	105,500	270.0	28,485,000
Nouvelle-Écosse	5,500	5,300	235.1	1,246,000
Nouveau-Brunswick	58,500	55,500	280.0	15,540,000
Québec	47,200	45,700	270.7	12,372,000
Ontario	40,000	39,000	202.0	7,878,000
Manitoba	96,000	93,000	245.0	22,785,000
Saskatchewan	12,000	11,500	280.0	3,220,000
Alberta	58,000	57,000	350.0	19,950,000
Colombie-Britannique	8,800	8,300	290.0	2,407,000

.. - Indisponible pour une période de référence précise.

	Superficie ensemencée	Superficie récoltée	Rendement	Production totale	Production vendue, consommée, semée ou donnée aux animaux	Prix moyen à la ferme	Valeur à la ferme
	hectares	hectares	tonnes/ hectare	tonnes	tonnes	dollars / tonnes	milliers de dollars
2001							
Canada	169 300	166 600	25.33	4 220 500	4 129 800	232.61	960,642
Terre-Neuve-et-Labrador	200	200	22.00	4 400	4 000	348.75	1,395
Île-du-Prince-Edouard	43 300	43 300	19.28	834 800	830 400	231.83	192,510
Nouvelle-Écosse	2 100	2 100	16.86	35 400	33 200	213.40	7,085
Nouveau-Brunswick	23 600	23 200	28.06	650 900	638 800	239.46	152,967
Québec	18 900	18 600	25.77	479 400	471 100	256.71	120,938
Ontario	17 600	17 300	20.76	359 200	341 000	263.47	89,842
Manitoba	31 400	30 200	26.22	791 800	779 200	184.12	143,463
Saskatchewan	5 100	5 000	27.34	136 700	128 200	407.14	52,195
Alberta	23 600	23 200	35.29	818 700	800 400	191.70	153,435
Colombie-Britannique	3 500	3 500	31.20	109 200	103 500	452.29	46,812
2002							
Canada	177 200	171 000	27.52	4 705 200	4 595 200	212.84	978,030
Terre-Neuve-et-Labrador	300	300	17.33	5 200	4 900	395.92	1,940
Île-du-Prince-Edouard	44 100	43 500	31.39	1 365 300	1 351 500	170.05	229,825
Nouvelle-Écosse	2 200	2 200	24.95	54 900	52 200	223.30	11,656
Nouveau-Brunswick	23 500	23 500	29.11	684 000	663 200	178.41	118,321
Québec	19 800	19 400	23.55	456 900	441 400	236.43	104,361
Ontario	17 700	16 900	18.69	315 900	298 900	307.05	91,778
Manitoba	35 600	34 000	24.66	838 300	828 700	179.99	149,157
Saskatchewan	5 300	5 100	31.69	161 600	150 100	392.40	58,899
Alberta	25 100	22 600	31.36	708 700	695 300	213.78	148,638
Colombie-Britannique	3 600	3 500	32.69	114 400	109 000	582.16	63,455
2003							
Canada	185 200	181 100	29.17	5 282 500	5 008 900	176.21	882,634
Terre-Neuve-et-Labrador	300	300	22.67	6 800	6 300	361.90	2,280
Île-du-Prince-Edouard	42 900	42 700	29.70	1 268 200	1 254 700	129.31	162,248
Nouvelle-Écosse	2 100	2 100	24.14	50 700	48 100	203.43	9,785
Nouveau-Brunswick	23 900	23 700	28.55	676 700	649 200	140.48	91,198
Québec	20 200	19 800	26.63	527 300	502 800	172.83	86,901
Ontario	18 200	17 800	22.93	408 200	363 300	242.76	88,194
Manitoba	41 700	41 100	27.45	1 128 000	995 900	164.06	163,384
Saskatchewan	5 500	5 300	35.04	185 700	178 000	338.51	60,255
Alberta	26 700	24 700	36.97	913 100	898 400	188.33	169,192
Colombie-Britannique	3 700	3 600	32.72	117 800	112 200	438.48	49,197
2004							
Canada	175 300	170 600	30.31	5 170 900
Terre-Neuve-et-Labrador	300	200	26.00	5 200
Île-du-Prince-Edouard	42 900	42 700	30.26	1 292 100
Nouvelle-Écosse	2 200	2 100	26.90	56 500
Nouveau-Brunswick	23 700	22 500	31.33	704 900
Québec	19 100	18 500	30.34	561 200
Ontario	16 200	15 800	22.61	357 300
Manitoba	38 900	37 600	27.49	1 033 500
Saskatchewan	4 900	4 700	31.09	146 100
Alberta	23 500	23 100	39.17	904 900
Colombie-Britannique	3 600	3 400	32.12	109 200

.. - Indisponible pour une période de référence précise.